

comités chargés d'adopter — à la majorité — des résolutions officielles, après les avoir officiellement débattues. Le Commonwealth ne possède enfin aucun organe exécutif permanent ; les décisions y sont normalement prises d'un accord commun. Il n'a pas été créé à un moment défini par la volonté de ses membres de poursuivre une politique particulière ou de s'attaquer à la résolution de problèmes précis. Au contraire, le Commonwealth a évolué lentement, au rythme des initiatives et des aspirations de ses membres et, à leur demande, il a mis en œuvre divers programmes et activités dans de multiples domaines.

Le Secrétariat du Commonwealth

En 1965, les chefs de gouvernement du Commonwealth décidaient de doter l'association d'un Secrétariat afin de faciliter la consultation entre les membres et d'administrer des programmes de coopération. Le Secrétariat témoigne de l'esprit de coopération qui anime le Commonwealth ; il se compose de représentants de plus de vingt pays du Commonwealth. Tous les États membres versent une contribution à son budget. Le Secrétariat, qui rend compte de ses activités à l'ensemble des gouvernements du Commonwealth, est dirigé par un secrétaire général qui a des contacts directs avec les chefs de gouvernement. Sa fonction est de créer des conditions propices

à des échanges de vues dans un climat de bonne entente, de confiance et de simplicité. Depuis sa création, il constitue un centre de communications multilatérales entre les gouvernements du Commonwealth. Il sert aussi d'organe de centralisation et de liaison aux diverses institutions spécialisées et fonctionnelles du Commonwealth. Ses responsabilités sont les suivantes : faciliter et promouvoir la consultation bilatérale et multilatérale entre les membres, préparer et distribuer des mémoires sur les questions internationales qui intéressent particulièrement les pays membres, effectuer des études sur diverses questions d'ordre social, administratif, économique et culturel, organiser les nombreuses réunions du Commonwealth et y assurer les services de secrétariat.

Le premier secrétaire général du Commonwealth fut Arnold Smith, diplomate canadien qui a pris sa retraite en 1975 après dix ans à ce poste. Son successeur, Shridath S. Ramphal, ancien ministre des Affaires étrangères et de la Justice de la Guyane, a montré qu'il voue le même intérêt à un Commonwealth actif et ouvert sur le monde.

Réunions du Commonwealth

Le Commonwealth est devenu pour les gouvernements un organe de consultation de plus en plus utile et ce, à tous les niveaux⁸. Au niveau supérieur ont lieu les conférences des